

## Directive – Politique de recrutement

### **OBJECTIFS**

Mettre en place un processus de sélection et d'encadrement de l'équipe Colombie-Britannique présente aux Jeux de la francophonie canadienne de Moncton-Dieppe en juillet 2017.

### **MODALITÉS**

Tel que stipulé à la Directive 2.1 – Recrutement des équipes :

- Le partenaire de recrutement doit publier les critères de sélection propre à sa délégation, assurer le recrutement, la sélection et la formation des membres de la délégation provinciale ou territoriale, en accord avec la philosophie et les principes directeurs des JFC.
- Il y a une seule équipe par province ou territoire.
- Le nombre de personnes maximum par équipe/délégation est de 125 (voir le Tableau des nombres par équipe dans Inscriptions). Des accompagnateurs supplémentaires peuvent être ajoutés aux frais de la délégation. Les détails sont au Guide des délégations et au dossier Inscription.
- Le partenaire de recrutement (PR) respecte les modalités de sélection et d'inscription de la FJCF et assume tous les frais étant rattachés à la sélection et la préparation des membres de sa délégation, selon le protocole d'entente signé avec la FJCF.
- Le PR choisit le chef de mission de sa délégation et assure sa formation le cas échéant.
- Il organise, si nécessaire, des sélections provinciales ou territoriales ou tout autre événement ou activité nécessaires au recrutement des membres de sa délégation.
- Également, il recrute la délégation la plus complète possible (pour chacune des épreuves) et inscrit les participants et l'équipe d'encadrement de sa délégation dans les délais fixés.

#### 1. Langue officielle :

- a. La langue officielle d'opération du Conseil jeunesse francophone de la Colombie-Britannique (ci-après CJFCB) est le français;
- b. Toutes les activités du CJFCB se déroulent donc en français.

#### 2. Membres :

- a. Pour prendre part aux activités du CJFCB, un participant potentiel doit:
  - i. Avoir entre 14 et 25 ans
  - ii. Parler français et souhaiter partager sa culture francophone au travers de son engagement
  - iii. Remplir un formulaire d'inscription et faire signer un formulaire de consentement par ses parents/son tuteur légal
  - iv. Payer les frais d'inscription attenants à chaque événement
  - v. S'engager à respecter les règlements du CJFCB

Sujet : FJCF-Partenaires de recrutement-Politique de recrutement	Numéro : 2.4
Date de révision : 30 septembre 2013	Page : 1 de 2

## Directive – Politique de recrutement

### 3. Admissibilité :

- a. Pour prendre part aux Jeux de la francophonie canadienne 2017, les personnes intéressées doivent :
  - i. **Participants - Être âgés entre 13 et 18 ans ET être nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 1999 et le 31 décembre 2003**
  - ii. **Entraîneurs/Adjoints – Être âgés de 19 ans ou plus au 7 juillet 2017.**
  - iii. **Tous - S'engager à respecter les règlements du CJFCB**

### 4. Représentation et autres critères :

- a. Lors de la sélection, la performance (sportive, artistique ou en leadership) sera considérée comme un critère de sélection. Toutefois, il ne sera pas le seul critère;
- b. La motivation du participant à vouloir participer à l'événement sera pris en compte;
- c. La représentation des valeurs du CJFCB et de l'Équipe CB sera pris en compte si l'on peut évaluer ces critères (exemple : lors de participations à d'autres événements du CJFCB);
- d. Une attention particulière sera portée sur la capacité du participant potentiel à tenir une conversation en français et à sa motivation à parler français;
- e. Une attention particulière sera portée à la provenance des participants afin d'assurer une représentativité de toutes les régions de la province : Nord et Sud de l'île de Vancouver, Côte, Grand Vancouver, Okanagan, Cariboo, Kootenays, Vallée du Fraser. Cependant, cette représentativité peut être limitée en fonction des capacités logistiques et financières du CJFCB.
- f. Autant que possible, la délégation sera composée d'un nombre équivalent de personnes de sexe féminin et masculin, selon les modalités de la FJCF;

### 5. Sélection :

- a. Les membres des équipes de la délégation seront sélectionnés au cours des événements du CJFCB, sur les recommandations d'experts dans chaque domaine ainsi que parmi les candidatures reçues par le formulaire en ligne;
- b. Leadership : les participants sont recrutés lors de leur participation au Parlement jeunesse francophone de la Colombie-Britannique, au Réseau jeunesse, parmi les comités de nos différents projets (Empreintes, École en santé) ou autre activité axée sur le leadership du CJFCB;
- c. Sports : les participants sont recrutés sur des équipes sportives des écoles francophones et d'immersion, clubs de sport et fédérations sportives de la Colombie-Britannique;
- d. Arts visuels : les participants sont recrutés dans des clubs d'arts des écoles francophones et d'immersion, cours privés, événements artistiques de la Colombie-Britannique (concours photo, etc.);
- e. Improvisation : les membres de l'équipe sont recrutés parmi les joueurs de la LIFC (Ligue d'improvisation franco-colombienne). Si besoin, le recrutement s'élargira à l'extérieur du périmètre de la LIFC : clubs d'improvisation scolaires et communautaires;
- f. Musique : le ou les artistes sont recrutés parmi les participants au concours Crescendo. Si besoin, le recrutement peut s'élargir à l'extérieur;
- g. Théâtre : les participants sont recrutés parmi les candidatures reçues.

### 6. Dates limites :

- a. Les participants sont sélectionnés au plus tard le 1<sup>er</sup> mai 2017.

Sujet : FJCF-Partenaires de recrutement-Politique de recrutement	Numéro : 2.4
Date de révision : 30 septembre 2013	Page : 2 de 2